



Année scolaire : 20...../20.....

FICHE DE RESERVATION

Les réservations de repas aux restaurants scolaire et d'accueil périscolaire sont à effectuer en début d'année scolaire auprès de l'Accueil des Ecoles Publiques de Blain soit :

- par courriel restauration@ville-blain.fr
- par courrier à déposer dans la boîte aux lettres de l'Accueil des Ecoles située auprès du portail élémentaire de l'école Anatole France.

Seules les familles ayant un dossier d'inscription peuvent réserver les services. Le dossier d'inscription comprend la fiche famille et la fiche enfant. Elle peut-être mise à jour auprès de l'Accueil des Ecoles Publiques de Blain en fin d'année de préférence et au plus tard le jour de la rentrée scolaire.

Nom et prénom de la personne à facturer :

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom de l'école :

RESTAURATION SCOLAIRE

Cocher les cases souhaitées :

PRESENCE REGULIERE :

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

- PRESENCE OCCASIONNELLE** (réservation au plus tard la veille avant 12 h)
par courriel restauration@ville-blain.fr
par téléphone 02 40 79 00 80 (poste 1)

PRESENCE SELON ROULEMENT DE TRAVAIL POSSIBLE

Roulements à fournir au plus tard par mail le 20 du mois pour le mois suivant
Dans ce cas, il est impératif de prendre contact avec l'agent d'Accueil des Ecoles.



Année scolaire : 20...../20.....

FICHE DE RESERVATION suite**ACCUEILS PERISCOLAIRES**

Cocher les cases souhaitées :

 PRESENCE REGULIERE :**Accueil du matin (APS matin)**

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

Accueil du soir (APS soir)

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

- PRESENCE OCCASIONNELLE** (réservation au plus tard la veille avant 12 h)
par courriel restauration@ville-blain.fr (adresse mail identique à la restauration)
par téléphone 02 40 79 00 80 (poste 1)

 PRESENCE SELON ROULEMENT DE TRAVAIL POSSIBLE

Roulements à fournir au plus tard par mail le 20 du mois pour le mois suivant
Dans ce cas, il est impératif de prendre contact avec l'agent d'Accueil des Ecoles.

LA RESERVATION : est obligatoire pour que l'enfant soit pris en charge par le service.

ABSENCES : Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter une facturation, merci de prévenir L'Accueil des Ecoles Publiques de Blain avant **9h** le jour de la réservation (hors APS matin*).

- par téléphone au 02 40 79 00 80 (poste 1) ou
- par courriel : restauration@ville-blain.fr

*Pour l'accueil périscolaire du matin (APS matin), l'annulation doit se faire la veille avant 9h.

Les modalités de réservation et d'annulation sont précisées dans les règlements intérieurs des services concernés et disponible en téléchargement sur le site de la ville ou à l'Accueil des Ecoles Publiques de Blain.

A..... Fait-le

Signature :